

<http://www.snetap-fsu.fr/Declaration-CTREA-Occitanie-juin-2017.html>



# Déclaration CTREA Occitanie juin 2017

- En Région -

Date de mise en ligne : vendredi 16 juin 2017

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**Nos trois organisations syndicales sont résolues à lutter contre une politique qui s'annonce déjà comme une des plus régressives jamais vue pour les salarié.e.s et retraité.e.s : casse du code du travail, de la protection santé et des retraites, réduction du nombre de fonctionnaires...**

[Le communiqué intersyndical](#)

[Motion Education socio-culturelle](#) : animation réseau [ESC](#) OCCITANIE

Nous sommes déterminé.e.s à voir aboutir la réduction des obligations réglementaires de service des enseignant.e.s (15 + 2), la reconnaissance des statuts particuliers (TIM, documentation, éducation socio-culturelle) par un décret ainsi qu'un second concernant les conditions d'emploi dans les [CFA-CFPPA](#).

## Souffrance au travail

En Occitanie, la souffrance au travail ne connaît aucun répit.

Depuis plusieurs années, nous n'avons de cesse d'alerter l'autorité académique sur la souffrance au travail et la dégradation des conditions de travail en région.

Les situations de souffrance au travail sont multiples et gagnent la majorité des établissements de la région.

Le dysfonctionnement du CHSTREA est révélateur du manque de volonté de l'Administration régionale d'améliorer les conditions de travail.

La direction d'un [EPL](#) a refusé la protection fonctionnelle à une collègue enseignante mise en cause par des parents. Pire : prenant parti contre la collègue, elle a programmé une inspection pour la « manière de servir ». Nous exigeons que cette inspection n'ait pas lieu et qu'une solution acceptable soit trouvée.

Dans un autre EPL, suite à une agression d'un agent par la Direction, en date de mai 2016, une délégation d'enquête paritaire a conclu à la réalité d'un danger grave et imminent ; plus d'un après, l'agent est toujours en souffrance et rien n'a été fait.

Nous tenons à alerter l'autorité académique quant à la gestion autoritaire et calamiteuse des personnels dans certains établissements de la région : Vic, Figeac, Cahors, Mirande-Riscle, Pamiers, Montauban, Auzeville, Lavour, EPL du Gard, EPL du Perpignan Roussillon, EPL de Montpellier Orb Hérault...

Nous nous opposons très fermement à la façon dont sont traité.e.s nos collègues ACB (agents contractuels sur budget) par la [DRAAF-SRFD](#). L'inaptitude est devenue un outil de gestion des personnels qui conduit invariablement au licenciement, ce qui est totalement inacceptable.

Dans le même ordre d'idée, nous tenons à dénoncer le recours croissant dans bon nombre de lycées à des EDT à la semaine. Cette annualisation des services, cette pression exercée sur les collègues sont inacceptables.

**Nous réaffirmons notre attachement au statut des enseignant.e.s et notamment aux obligations de service hebdomadaire.**

Nous condamnons fermement la pratique de certains établissements, des inspections pédagogiques « orientées » et pour la « manière de servir », qui ne sont destinées qu'à se « débarrasser » des collègues gênant.e.s pour les directions.

## Dialogue social

Nous voulons dénoncer à nouveau l'absence de dialogue social dans notre région.

Nous en avons assez d'être accusés en permanence de ne pas être constructifs, d'être dans l'opposition systématique alors que nous nous contentons d'être dans notre rôle : porter à la connaissance de l'administration les problématiques qui existent dans les établissements, défendre le service public et les personnels.

Le dialogue social ne peut se résumer à accepter toutes les décisions de administration régionale, sans réagir...

Les documents fournis aux représentants des personnels sont d'un niveau d'indigence rarement atteint ; par exemple, les seuils de recrutement ne sont pas communiqués dans les documents préparatoires de ce [CTREA](#). Par ailleurs, aucune information au sujet du schéma des formations professionnelles n'a été diffusée.

Concernant le cas particulier de la CCPR, commission consultative paritaire régionale (compétente pour tous les agents contractuels rémunérés sur les budgets des établissements), nous dénonçons le déni de ses compétences par la DRAAF-SRFD, elles doivent pouvoir être saisies pour toute question individuelle.

## Moyens alloués à l'enseignement agricole Public

Enfin, au niveau des moyens alloués à l'Enseignement Agricole Public, nous ne pouvons que constater l'étendue des dégâts provoquée par la politique d'austérité poursuivie depuis des années dans notre région.

Celle-ci se traduit notamment par des élèves refusé.e.s, chaque année toujours plus nombreux(euses) et des conditions de travail pour les salarié.e.s toujours plus dégradées, notamment pour les plus fragiles.

La gestion des contrats de remplacement en cette fin d'année en est la triste illustration. Les contrats doivent couvrir l'intégralité des absences des personnels occupant du poste.

L'insuffisance de la [DGH](#) pour la rentrée 2017 à hauteur de 10 000 heures, dénoncée dès le [CTREA](#) du 30 septembre 2016, ne permettra pas d'accueillir l'ensemble des élèves et nous laisse penser que des mesures de baisse de seuils de recrutement seront appliquées.

De nombreux établissements vont découvrir avec stupeur une diminution de leur Dotation Globale Horaire pour la rentrée 2017.

## Déclaration CTREA Occitanie juin 2017

---

Auriez-vous, Monsieur le DRAAF, un accord identique à celui dont vous vous étiez targué lors du [CTREA](#) du 30 septembre 2017 ?

Des informations nous amèneraient à penser que la dotation des Assistants d'Éducation par établissement serait à la baisse.

Nous ne pouvons que faire un constat amer : la Rentrée scolaire 2017 se fera, une fois de plus, sans réels moyens et sans ambition. **Parallèlement, des ouvertures de classes ont lieu dans l'enseignement agricole privé**, ce que nous dénonçons.